



TOONAANGEVEND IN
GEESTELIJKE GEZONDHEIDSZORG

BROCHURE FAMILIALE PRISMA



V.U. Katlyn Colman
Maatschappelijk zetel
Caritasstraat 76 – 9090 Merelbeke-Melle
BTW BE 0861.314.369 – RPR Gent
info@karus.be – www.karus.be
09 210 69 69

BIENVENUE À PRISMA !

Cette brochure est destinée aux membres de la famille et aux proches des patients qui sont admis chez nous..



1. QUE FAIT PRISMA?

Prisma accompagne les personnes présentant une vulnérabilité psychotique, qui ont déjà vécu plusieurs admissions ou qui ont des antécédents de maladie.

Votre membre de famille sera admis dans un service de traitement ouvert. Nous offrons un traitement résidentiel et un traitement de jour. Il y a aussi une possibilité de recevoir soin après l'hospitalisation ("postkuurstatuut").

Les patients résidentiels sont admis volontairement, sous la recommandation de leurs proches ou sous un statut forcé.

Parfois, les gens sentent qu'ils vivent une période avec un risque de rechute ; une courte période de soutien dans notre hôpital de jour peut aider à briser cette spirale infernale ou aider à prévenir une crise. Après une rencontre d'introduction, les patients motivés peuvent rejoindre directement la thérapie de jour.



2. QUE PROPOSONS-NOUS?

Nous offrons un programme de groupe dans un environnement structuré. Les patients sont répartis en différents groupes thérapeutiques. Nous croyons qu'il est important que les groupes de thérapie ne soient pas trop grands et que les gens puissent se connecter avec les autres.

Au début de l'admission, nous voulons surtout offrir de la sécurité, structurer la journée et activer le patient. Nous construisons progressivement plus de thérapies, personnalisées autant que possible.

Chaque programme consiste en une combinaison de thérapie de mouvement, d'ergothérapie, de musicothérapie et de psychothérapie. Les membres de l'équipe vont aussi à l'extérieur de l'hôpital. Mieux nous réussirons à nous réinsérer dans la société, plus concrètement nous pourrons travailler au licenciement.

Avec Prisma, nous voulons (re)orienter autant que possible les gens vers leur propre place et une vie de qualité dans la société. Nous le faisons en collaborant avec diverses formes de logement, avec des initiatives ambulatoires et en recherchant un travail, un travail bénévole ou d'autres activités de jour significatives qui correspondent à la personnalité et aux propres choix du bénéficiaire de soins.

3. QUI FAIT QUOI?

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Dr. De Coninck est le psychiatre responsable du département. Elle écoute bien les besoins des gens pour correctement adapter la médication et le traitement.

Les psychologues, Yasmine De Meyer, Heidi Desloovere ou Alexandra Vanderbeke prennent le temps d'écouter l'histoire de la vie, préférablement du point de vue du patient et de la famille. Ils organisent également des thérapies de groupe. D'une part, les personnes ont la possibilité de discuter de ce qui les concerne dans un groupe de discussion et, d'autre part, une attention est portée à la psychoéducation.

Les ergothérapeutes essaieront de restaurer, d'améliorer ou de maintenir un fonctionnement indépendant pour améliorer la qualité de vie. Les thérapies de groupe telles que la gestion du temps, l'entraînement cognitif et l'entraînement à la perception aident à appréhender la réalité quotidienne. Des tâches ménagères et une thérapie culinaire sont également proposées. De plus, nous offrons aux gens un exutoire créatif grâce à la thérapie par l'activité.

Le thérapeute du mouvement active les personnes étape par étape. Les patients sont classés selon leur niveau sportif et peuvent opter pour plusieurs séances de fitness. De plus, des programmes constructifs sont proposés, tels que "Start to Walk" et "Start to Athletics". A travers la psychomotricité, la relaxation et le yoga on rétablit le contact avec les signaux du corps et on cherche des leviers pour réguler les émotions.

Le musicothérapeute offre aux personnes une plateforme pour s'initier musicalement à leur monde intérieur, dans le respect de leur propre rythme et tempo et en interaction avec les autres.

Pour des problèmes sociaux, financiers ou juridiques, la personne aidée peut s'adresser à un travailleur social. Jolien Van Speybroeck ou Dieter De Muyter les inviteront pour une rencontre de présentation.

Un superviseur individuel est nommé au sein de l'équipe soignante. Ils assurent un suivi plus personnel de l'aidé et s'associent à des moments de concertation avec le réseau ou, lorsque cela est possible, s'engagent dans des missions extérieures à l'hôpital (visite à domicile, entretien d'admission...).

Katrien Callens est la responsable du département. Elle veille à l'organisation du service et est toujours prête à prêter une oreille attentive.

L'équipe multidisciplinaire tient une réunion d'équipe hebdomadaire. Tout le monde est discuté mensuellement. Les personnes qui le souhaitent peuvent assister elles-mêmes à leur réunion d'équipe.

Katrien Callens	09/210 68 20	katrien.callens@karus.be
Yasmine De Meyer	09/210 65 63	yasmine.de.meyer@karus.be
Heidi De Sloovere	09/210 65 18	heidi.desloovere@karus.be
Alexandra Vanderbeke	09/210 65 18	alexandra.vanderbeke@karus.be
Jolien Van Speybroeck	09/210 69 34	jolien.van.speybroeck@karus.be
Dieter De Muyter	09/241 53 62	dieter.de.muyter@karus.be
Docteurs	09/210 69 69	shana.de.coninck@karus.be
Infirmières	09/210 65 98	prisma.verpleging@karus.be

4. COLLABORATION AVEC LE CONTEXTE

Nous croyons en la collaboration étroite avec les personnes qui jouent un rôle dans la vie quotidienne du patient.

Au début d'un enregistrement, on s'enquiert donc des personnes importantes de son entourage. Nous avons besoin de leur permission pour parler aux parents, aux partenaires, aux enfants ou à d'autres personnes du réseau.

S'ils donnent leur permission, nous vous inviterons à un entretien. Nous aspirons à une collaboration chaleureuse où chacun peut se sentir écouté.

Les médecins, psychologues et assistantes sociales ainsi que le chef de service sont joignables par téléphone pendant les heures de bureau. Pour les questions urgentes,

vous pouvez également appeler le service lui-même, où vous serez assisté par le personnel infirmier.

En plus des entretiens individuels, nous organisons plusieurs fois par an un « multilogem ». Dans une telle conversation, plusieurs patients, proches et soignants discutent de sujets liés à l'admission d'une manière égale et dans une atmosphère amicale.



5. INFOS PRATIQUES

INSTANTS LIBRES

Des moments libres peuvent être appréciés pendant l'admission. Le mercredi, vous pouvez prendre un après-midi libre. Le week-end, vous pouvez prendre un jour de repos de 8h à 20h. Un long week-end se déroule du vendredi 17h au dimanche 11h30 ou du samedi 14h au dimanche 20h.

Les patients peuvent recevoir des visiteurs pendant la semaine de 18h à 20h et les mercredi, samedi et dimanche après-midi de 14h à 20h.

Nous demandons de recevoir les visiteurs dans la chambre ou sur le domaine, mais pas dans les parties communes. Ceci afin de préserver au mieux la tranquillité et le privacy des autres patients.



INFORMATIONS DÉPARTEMENTALES

Notre équipe accorde une attention particulière à un mode de vie sain. Nous soutenons les gens dans leur hygiène quotidienne, leur rythme de sommeil et leur alimentation saine. Nous vous demandons d'apporter le moins de nourriture possible au département. Si vous apportez quelque chose, il sera stocké dans un réfrigérateur séparé dans la cuisine.

Evidemment, les drogues et l'alcool sont interdits dans le département. Les alternatives sans alcool et les boissons énergétiques n'ont également pas leur place dans le département.

Le département est équipé d'une machine à laver et d'un sèche-linge. Celles-ci peuvent être utilisées, moyennant une indemnité, par les personnes soignées qui n'ont pas encore de moments de sortie. Si vous avez déjà reçu l'autorisation de sortie, nous vous demandons de faire votre lessive à domicile ou dans une laverie.



TOONAANGEVEND IN
GEESTELIJKE GEZONDHEIDSZORG

V.U. Katlyn Colman
Maatschappelijk zetel
Caritasstraat 76 – 9090 Merelbeke-Melle
BTW BE 0861.314.369 – RPR Gent
info@karus.be – www.karus.be
09 210 69 69